

FORMATIONS INITIALES Post 3^{ème}

Secteur d'activité : METIERS DE LA MODE-HABILLEMENT

Intitulé de la filière :

CAP Métiers de la Mode option Vêtement Flou

Diplôme délivré :

Certificat d'Aptitude Professionnel

Statut

- **Scolaire et Apprentissage**

Le CAP est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education Nationale. Il se prépare en 2 ans après la 3^e sous statut scolaire, ou en apprentissage. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans. Diplôme d'insertion professionnel, le CAP forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers.

Insertion professionnelle

- **Métiers**

Le titulaire de ce diplôme est un opérateur intervenant dans la réalisation de produits textiles. Il travaille selon la technique du "flou" afin de réaliser des vêtements souples et déstructurés, par opposition à la réalisation tailleur.

Grâce au **CAP MMVF**, vous pourrez vous orienter vers différentes professions dans l'univers de la mode. A la fois créatifs et techniques, les métiers accessibles avec ce diplôme offrent de larges perspectives à l'issue de votre formation. Ainsi, vous pourrez faire carrière dans la mode en devenant costumier, patronnier, créateur textile, couper textile, chapelier, modiste, créateur de mode, couturier.

- **Perspectives de carrière**

Le titulaire du diplôme du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production de prêt-à-porter, moyen et haut de gamme.

Il analyse les données esthétiques et techniques, lis, décode et classe les informations, participe à la construction des éléments du modèle, effectue les opérations de préparation de la coupe, met en œuvre tout ou partie la fabrication d'un vêtement, règle et maintien en état les matériels, applique une organisation de travail, effectue les opérations de coupe, entoilage, préparation à l'essayage, réalise les opérations d'assemblage, de montage, de finition et de repassage, contrôle la qualité à tous les stades de fabrication, transmet les informations et s'intègre dans une équipe.

Poursuite d'études

- **Diplômes ou titres professionnels**

Diplôme d'insertion professionnel, le CAP forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers.

Ce CAP est un **diplôme national reconnu par l'État de niveau 3** reconnu par tous les professionnels de la mode et de l'habillement.

- **Débouchés**

Le CAP Vêtement flou est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active.

Cependant, pour compléter sa formation, il est possible de préparer un autre CAP de la mode, une mention complémentaire, ou une formation complémentaire d'initiative locale. Le titulaire du CAP vêtement flou peut travailler dans l'industrie, dans des entreprises spécialisées dans le travail des tissus, dans des ateliers de retouche, dans des grands magasins et dans des entreprises artisanales.

Dans l'industrie, on fabrique les vêtements en série. L'activité des ouvriers est spécialisée dans l'exécution d'une tâche précise. Dans l'artisanat, les tâches accomplies sont variées : accueil des clients, prise de mesures, patronage, couture, repassage, etc.

Le **CAP Métiers de la mode Vêtement flou** permet d'entrer dans la vie active et d'exercer des métiers tels que **retoucheur, couturier ou mécanicien modèle**. De nombreuses structures vous ouvriront leurs portes : entreprises de prêt-à-porter (moyen et haut de gamme), maisons de couture et de haute couture, ateliers de retouche. Les emplois concernés par le CAP Métiers de la mode – Vêtement Flou sont des emplois d'opérateurs de fabrication dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements.

Ce CAP permet également une poursuite d'études en Baccalauréat Professionnel Métiers de la Mode.

Lieu de formation

Le programme comprend des enseignements généraux, des enseignements professionnels et des périodes de formation obligatoires en entreprise (12 à 14 semaines) **qui, à compter de la rentrée 2023**, sont gratifiés d'une allocation versée par l'État cumulable avec celle éventuellement versée par l'employeur.

Ces PFMP réparties sur deux ans permettent à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe de travail, d'appréhender l'entreprise dans ses structures, ses fonctions, son organisation et ses contraintes.

Les activités professionnelles se déclinent en deux parties : l'analyse et l'exploitation de données esthétiques et techniques ainsi que la mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement.

En ce qui concerne l'enseignement général, les cours dispensés sont le français, histoire-géographie, EMC, la Prévention Santé Environnement, les mathématiques et sciences physiques et chimiques, Education physique et sportive.

Statut du Lycée

Lycée polyvalent public local d'enseignement qui se compose d'un lycée général et technologique (LEGT) d'une section professionnelle (SEP) et une Unité de formation des apprentis (UFA).

Ministère de tutelle

Les lycées professionnels sont des établissements d'enseignement public dépendant du **Ministère de l'Education Nationale**.

Contact et informations

Lycée Polyvalent Simone Veil
21 rue Evariste Galois 1900 BRIVE LA GAILLARDE
05-55-87-38-73